

Programme de formation 2026 – MAJ 26-06-2026

Conduire un projet de création d'entreprise

Préparation à la certification RS7004 – France Compétences

Certification visée

Certification intitulée "Conduire un projet de création d'entreprise" - enregistrée à France Compétences sous le numéro RS7004 le 31-01-2025 - détenu par [Créactifs](#) - Date d'échéance de l'enregistrement le 31-01-2028.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/>

Prérequis

- Tout public ayant un projet de création d'entreprise
- Maîtriser des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur).
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut-débit.

Public visé

La formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.

Objectif général

Certification inscrite au Répertoire Spécifique.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Structurer son projet de création d'entreprise ;
- Définir et préciser son offre de produits ou de services ;
- Choisir le statut juridique le plus adapté à son activité ;
- Élaborer un business plan cohérent et argumenté ;
- Effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'immatriculation de son entreprise.

Compétences visées

- Vérifier la cohérence de son projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation de ses propres compétences, de ses ambitions et contraintes personnelles avec les objectifs et l'envergure du projet de création d'entreprise afin de valider ou non sa faisabilité.
- Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé en analysant les caractéristiques du cœur de cible (besoins, comportement d'achat, attentes, profil ...) ainsi que de ses concurrents directs et indirects afin de positionner de façon optimale son concept.
- Élaborer le Business Model du projet de création d'entreprise en définissant l'ensemble de ses composantes afin de le structurer et de l'utiliser comme outil de pilotage. Le candidat veillera à adapter son offre à un public en situation de handicap.
- Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise en tenant compte de ses avantages et de ses obligations (formalités de création, souplesse de gestion de l'entreprise au quotidien, régime fiscal et social, etc.) afin de lui donner une existence légale.
- Évaluer la rentabilité financière de son projet de création d'entreprise, en estimant son chiffre d'affaires prévisionnel et en calculant les besoins financiers en termes d'investissements et de frais de fonctionnement afin de valider la faisabilité économique du projet.
- Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiés tout en définissant une ligne éditoriale cohérente afin de promouvoir sur le marché les offres portées par la future

entreprise.

- Analyser les différentes aides possibles à la création d'entreprise en identifiant les principaux dispositifs financiers et leurs conditions d'éligibilité afin de mettre en œuvre les démarches nécessaires.
- Élaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise en l'adaptant dans sa forme et dans son contenu en fonction des objectifs poursuivis et des interlocuteurs visés (avocats, comptables, banquiers, organismes publics d'aide, partenaires, investisseurs, fournisseurs, clients, etc...) afin de créer un impact positif et donner envie d'aller plus loin lors d'une présentation orale.
- Identifier les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise en analysant les actions à mettre en œuvre auprès des organismes dédiés (Publication au journal officiel, rédaction des statuts, enregistrement INPI, cerfa M0/P0 ...) afin d'être en mesure de créer l'entreprise dans le respect des conditions légales.

Durée

Durée totale : 21 heures en présentiel

Lieu : Salle Nova – Pole Performance, 101 rue Philippe Livry-Level, 14760 BRETTREVILLE SUR ODON

Catégorie et but de la formation

Catégorie de l'action de formation (art. L6313-1 du code du travail) : Action de formation

Public visé au sens de l'article L 6313-3 du Code du Travail : Favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement des compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

Tarif

Par apprenant : 1750€ TTC (soit 1458.33€ HT et 291.66€ de TVA à 20%)

Délai d'accès

La formation est accessible sous 15 à 30 jours suite à votre demande.

Accès à la formation/Admission

Afin de s'inscrire à la certification, le candidat devra transmettre son dossier de candidature accompagné d'un CV à jour. Un entretien (téléphonique ou visioconférence) est ensuite réalisé pour établir un positionnement au cours duquel est vérifié son parcours professionnel, son expérience, sa maîtrise de bureautique et son aisance auprès des données chiffrées. L'inscription est réputée acquise lorsque le dossier de candidature est complet, que l'entretien de positionnement a eu lieu et que les prérequis sont validés.

Résultat attendu - Modalités d'évaluation

- La formation vise à l'obtention de la certification intitulée " Conduire un projet de création d'entreprise " - enregistrée à France Compétences sous le numéro RS7004 - détenu par CréActifs - Date d'échéance de l'enregistrement le 31-01-2028 - attestant des compétences nécessaires à la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.
- Modalités d'évaluation :
 - **Evaluation intermédiaires** : auto-évaluation, QCM ou quiz corrigés ainsi qu'une préparation à la soutenance finale avant le passage de la certification devant jury.
 - **Evaluation certificative** : Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise avec remise d'un rapport écrit présentant son projet de création d'entreprise et d'une soutenance orale (rapport à remettre minimum 2 semaines avant la soutenance orale). Il présentera ensuite son projet lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel (Soutenance orale : 20 min de présentation et 10 min de Q/R avec le jury.).

- **Délivrance de la certification** : Le candidat acquiert la certification lorsqu'il obtient une note supérieure ou égale à 10/20. Le jury sera composé de 3 membres minimum : un représentant de C'OPPORTUNITY, en tant que Président du jury et deux professionnels extérieurs, dont la qualité est en lien avec la certification visée. Par souci d'impartialité, aucun membre du jury n'aura participé à la formation des candidats.

Moyens et outils Pédagogiques Entretien :

- Entretien téléphonique/visio de recueil du besoin et positionnement en amont de la formation.

La formation se décompose comme suit :

- Questions/réponses et temps d'échange avec la formatrice.
- La méthode pédagogique comprendra une alternance de présentation théorique, de partage d'exemples de pratiques et d'outils d'évaluation des acquis ainsi que des exercices et des échanges avec les participants, en direct si possible, selon le nombre de participants.
- Formation en présentiel avec la formatrice :
 - Moments théoriques en début de journée, avec projection de diapositives, exemple avec l'ordinateur de la formatrice projeté sur écran, éventuellement participation d'un des apprenants comme exemple.
 - Cas pratiques en suivant le cours théorique : chaque apprenant applique à son projet les notions vues précédemment. Ce travail dirigé est supervisé par la formatrice qui éventuellement adapte les explications à chaque apprenant en fonction de ses besoins spécifiques.
 - Temps d'échange et de validation des acquis avec la formatrice en fin de module et préparation à l'évaluation finale puis passage de l'évaluation certificative.
- Ressources supplémentaires comme les supports de cours, exercice de mise en pratique et jeux pédagogiques, sont remis en version papier ou par mail au bénéficiaire de la formation

Modalités de l'accompagnement pédagogique et technique

Nous offrons un accompagnement pédagogique et technique complet :

- **Référent pédagogique et formateur** :
 - Chloé PHILIPPART, consultante et formatrice experte en entrepreneuriat, diplômé d'un mastère *dirigeant manager opérationnel d'entreprise*, avec plus de 8 ans d'expérience en accompagnement en développement d'entreprise et de leur dirigeant. Contact direct par email : philippart.chloe@c-opportunity.fr – réponse pour toutes les questions d'assistance pédagogiques ou techniques sous 24 à 48h.
- **Pédagogie active** :
 - Accompagnement personnalisé (retours sur livrables, échanges et débriefing)
 - Correction d'exercices, quiz, étude de cas
 - Temps d'échange avec la formatrice à chaque session
 - Accès à des supports structurés : business model canvas, outils de prévisionnel, simulateur aides, etc.
- **Suivi technique** :
 - Modalités d'évaluation intermédiaires par auto-évaluation, QCM ou quiz corrigés ainsi qu'une préparation à la soutenance finale avant le passage de la certification devant jury.
 - Ressources supplémentaires comme les supports de cours, exercice de mise en pratique et jeux pédagogiques, sont remis par mail aux apprenants de la formation.
 - Le suivi de l'action de formation se fera grâce aux relevés de connexion et/ou signature d'une feuille d'émargement par le formateur et le stagiaire par demi-journée et/ou par séquence de formation réalisés à chaque session permettant de vérifier que les heures prévues pour la formation ont bien été réalisées.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un entretien avec la référente handicap sera proposé au candidat afin

d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés pour faciliter leur parcours. Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, veuillez joindre Madame PHILIPPART Chloé, référente handicap 06 47 43 33 52. Vous serez recontacté sous 24 à 48 heures.

Contenu

Module 1 : Structurer son projet – 3 h

- Identifier ses motivations, compétences et contraintes personnelles.
- Analyser la cohérence entre son profil et son projet.
- Formaliser la vision, la mission et les valeurs du projet.

Méthodes et exercices : auto-diagnostic, échanges collectifs, canevas de projet.

Module 2 : Étudier son marché et définir son offre – 5 h

- Réaliser une étude de marché qualitative et quantitative.
- Identifier sa clientèle cible et construire ses personas.
- Analyser la concurrence et positionner son offre.
- Définir la proposition de valeur et le business model

Méthodes et exercices : travail en sous-groupes, étude de cas, tableau d'analyse concurrentielle + fiche persona + canevas Business Model Canvas.

Module 3 : Élaborer le business plan et le prévisionnel financier – 5 h

- Construire un business plan clair et structuré.
- Élaborer le prévisionnel financier (chiffre d'affaires, charges, rentabilité).
- Identifier les besoins financiers et les aides à la création.

Méthodes et exercices : atelier pratique sur tableur, étude de cas réels, recherches et exemple des conditions d'éligibilités, business plan complet et prévisionnel financier simplifié.

Module 4 : Choisir le statut juridique et organiser la création – 4 h

- Comparer les statuts juridiques selon le profil et le projet.
- Identifier les obligations sociales, fiscales et administratives.
- Détailler les étapes de création et d'immatriculation (statuts, annonces légales, INPI, etc.).

Méthodes et exercices : exposés interactifs, études de cas comparatives, jeu de rôle "choisir son statut", fiche choix du statut juridique + check-list d'immatriculation.

Module 5 : Stratégie de communication et argumentaire commercial – 4 h

- Identifier les canaux de communication adaptés aux personas.
- Définir une ligne éditoriale et un plan de communication.
- Construire un argumentaire clair et impactant pour présenter son projet.

Méthodes et exercices : atelier de pitch, création d'une fiche produite et simulation de présentation orale, plan de communication.

Synthèse et préparation à la certification

- Relecture et finalisation du rapport écrit de projet.
- Préparation de la soutenance orale : structure, argumentation, posture.

Passage de la certification